

MONTPELLIER (Hérault)
Théâtre municipal dit Théâtre Opéra Comédie
Inscription au titre des monuments historiques en totalité, le 07/09/2020

Le premier théâtre, construit à l'emplacement de l'actuel édifice par l'ingénieur Philippe Mareschal de 1752 à 1755 à la périphérie de la ville ancienne, est le catalyseur d'un développement urbain nouveau. En 1785, un premier incendie détruit le bâtiment qui est partiellement reconstruit (1785-87). En 1881, un second incendie anéantit de nouveau la salle, ne laissant que ses quatre murs.



La reconstruction définitive, sur le même emplacement agrandi, prend la forme d'un concours d'architecture lancé en juillet 1881. Les projets des 13 concurrents sont examinés par un jury au sein duquel prend place Charles Garnier, grand spécialiste des théâtres en France depuis la construction du nouvel opéra de Paris. Le concours est remporté par Marie-Joseph-Cassien Bernard dit Cassien-Bernard (1848-1926), élève de Charles-Auguste Questel et Jean-Louis Pascal à l'école des Beaux-Arts de Paris, et surtout inspecteur dans l'agence de l'opéra de Paris. Les second et troisième prix reviennent également à des élèves de Questel (Alphonse Goutès et Lucien Feuchère, ce dernier en collaboration avec Gustave Arnaud).

L'impact du modèle parisien, grande salle monumentale insérée dans un urbanisme moderne, est évident même si l'exemple méridional n'en reprend pas exactement les dispositions. À partir de la construction de l'opéra de Paris, les colonnades en façade sont abandonnées au profit d'un rythme ternaire qui s'impose massivement dans toutes les constructions postérieures. Toutes comprennent deux grands niveaux de façade, un rez-de-chaussée formant soubassement correspondant au vestibule, un premier étage pour le foyer accueillant un décor sculpté parlant et généralement de gracieuses colonnes encadrant de grandes baies plein cintre. À Montpellier, Cassien-Bernard adopte cette typologie de façade, mais se démarque de la « silhouette Garnier » en abandonnant la coupole aplatie et en adoptant un grand comble plus dans l'esprit du XVIII^e siècle, contrairement aux projets concurrents proches du grand modèle parisien.





L'examen du projet par le Conseil général des bâtiments civils amène l'architecte à affiner son projet dont les plans d'exécution sont dressés entre juillet 1883 et octobre 1885. La première pierre est posée le 14 juillet 1884 et le bâtiment inauguré le 1^{er} octobre 1888. Entre ces deux dates, les dépenses grimpent de 2 millions de francs à près de 3,4 millions y compris les acquisitions de terrain. Ces problèmes financiers, ainsi que les méthodes de travail de l'architecte et ses choix en matière de matériaux et d'entrepreneurs, privilégiant notamment des parisiens, créent les conditions d'une rupture avec les autorités municipales, Cassien-Bernard acceptant finalement de produire les documents nécessaires en laissant les mains libres à l'architecte directeur des travaux, Arthur Sassua. Le procès, conséquence de ce conflit, est réglé par le Conseil d'État en 1891 au bénéfice de l'architecte.



La décoration peinte et sculptée constitue un ensemble remarquable de décor du début de la Troisième République rivalisant avec les exemples parisiens. Elle est réalisée par des artistes locaux formés à l'école des Beaux-Arts de Paris, dont le peintre Ernest Michel (1833-1902), grand prix de Rome de peinture en 1860, qui réalise les coupes du grand escalier et le plafond du foyer, ou encore le grand prix de Rome de sculpture biterrois Jean-Antoine Injalbert (1845-1933) qui exécute le motif central couronnant la façade et les statues posées sur les balustrades.

La Commission régionale du patrimoine et de l'architecture réunie le 25 février 2020 a également émis un vœu de classement qui sera examiné ultérieurement par la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture.